



Donation d'un étranger (us) à un français

Par **Calixte**, le **04/12/2008** à **13:48**

Bonjour,

Je vous présente la situation:

Un ami de famille américain souhaite faire une donation d'un bien immobilier à mon fils. Ils n'ont aucun lien de parenté.

Cette personne étant souffrante, elle est dans l'incapacité de se déplacer (elle réside actuellement aux usa, au nouveau mexique).

Voici donc mes questions:

1) Quelle est la démarche à effectuer pour réaliser cette donation, sachant que cette personne vit donc aux usa, et qui plus est, ne peut pas se rendre dans un consulat français (le plus proche est à 2 heures de vols).

Merci beaucoup pour votre aide et pour toutes informations relative à cette situation.